

La fête du lac des Nations



Un feu d'artifice au ciel et sur scène pour les 20 000 spectateurs (A2)

L'angoisse de l'attente



Jean-Charles Auray, ex-cadre supérieur à la Ville de Sherbrooke

Un patient opéré au coeur questionne le virage ambulatoire (A6)

Indiscrétion

Manning demande à Chrétien de s'excuser (D1)

Les sports



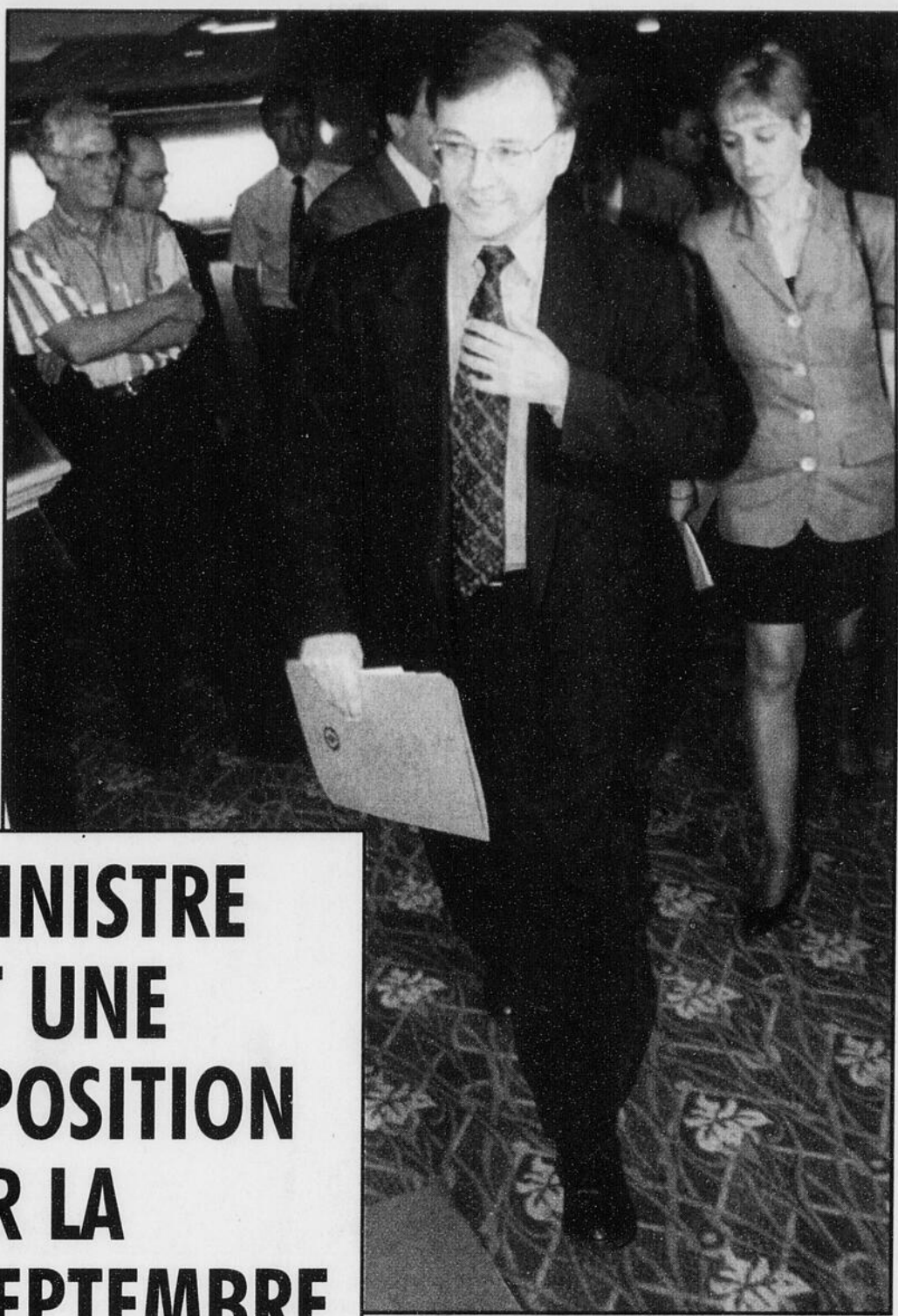
Niemeyer tire sa révérence en simple à Granby (C1)

Météo / A2



POLICE RÉGIONALE: LE DÉBAT S'ENCLENCHE

De passage à Sherbrooke hier, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a convié les maires de la région sherbrookoise à lui soumettre une proposition de regroupement des services policiers d'ici la mi-septembre. L'invitation du ministre a aussitôt ravivé les tensions qui existent entre certains maires sur ce sujet.



Imacom-Daguerre, François Lafrance

LE MINISTRE VEUT UNE PROPOSITION POUR LA MI-SEPTEMBRE

Michel MORIN
Sherbrooke

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a convié les maires, directeurs généraux et directeurs de police de la MRC de Sherbrooke à lui soumettre, à la mi-septembre, un projet de régionalisation des services policiers et y déléguera même l'un de ses émissaires pour accompagner les intervenants régionaux dans leurs travaux.

«Tout le monde va s'entendre, je pense. Et j'ai perçu que tous les intervenants étaient intéressés par une police régionale», a lancé le ministre Perreault, après quelque 90 minutes de discussions tenues à huis clos.

À sa propre demande, le ministre de la Sécurité publique rencontrait hier les intervenants de la MRC de Sherbrooke pour faire le point sur l'état des négociations entourant la

possible formation d'un corps de police régional. Or, il s'est fait dire que depuis le mois d'avril, le comité de travail mis sur pied à ce sujet ne s'était plus réuni.

Sans qu'il soit possible de l'entendre de sa bouche, le ministre Perreault aurait convié tout le monde, et notamment Sherbrooke, à faire l'effort voulu pour que les négociations entreprises il y a de cela plusieurs mois puissent reprendre dans les plus brefs délais.

Ultimatum? Peut-être pas. Mais une invitation pour le moins formelle.

«Il y a au moins une ouverture manifestée de la part des gens. C'est senti et ça m'apparaît (l'intérêt) encore plus marqué», a dit le ministre de la Sécurité publique, qui a invité Deauville et Waterville à se joindre aux discussions.

Pendant que les pourparlers reprendront, les ententes conclues entre Fleurimont et la Régie régionale

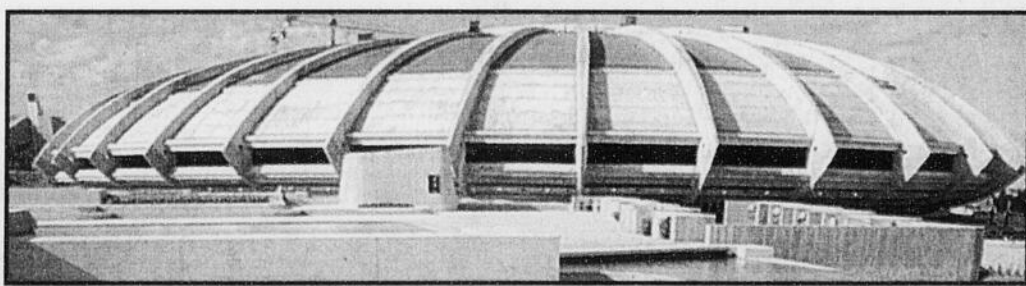
de police Ascot-Lennoxville, tout autant que la desserte de Rock Forest vers Deauville, continueront de cheminer au ministère de la Sécurité publique.

Pour l'instant, le ministre Perreault n'a pas l'intention de se prononcer dès maintenant ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux scénarios. Parce que, de toute façon, les délais administratifs étant ce qu'ils sont, le ministre ne pourra pas se pencher sur ces dossiers avant la mi-septembre.

Ce qui fait que lors de la rentrée, Robert Perreault aura en main trois différents portraits. Un premier entourant un service de police régionalisé, un autre concernant l'entente entre Fleurimont et la Régie Ascot-Lennoxville et, le dernier, se rapportant à la desserte policière de Rock Forest à Deauville.

Et le ministre pourra alors faire son lit.

Des tensions dans l'air (A3)



Les travaux d'installation du futur toit fixe du stade olympique, au coût de 37 millions \$, devraient être terminés en décembre 1998.

Le stade aura un nouveau toit

Lia LEVESQUE
Montréal (PC)

Le stade olympique sera finalement doté d'un toit fixe mais souple, enduit de teflon, et qui coûtera 37 millions \$.

C'est le ministre d'Etat à la métropole, responsable de la Régie des installations olympiques Serge Ménard qui en a fait l'annonce en conférence de presse hier à Montréal. Le gouvernement entérine donc la recommandation unanime de la RIO de choisir le consortium Birdair-Rousseau-Sauvé-Warren.

Dès les mois de mars et avril 1998, les ouvriers procéderont au démantèlement du toit actuel. Le montage du toit se fera au cours de l'été et les travaux ne devraient en aucun moment perturber le calendrier des activités du stade, souligne le ministre Ménard. Ces travaux devraient

être terminés en décembre 1998.

Le ministre Ménard signale que 95 autres constructions, dont bon nombre de stades, ont éprouvé cette technologie et sous toutes les conditions climatiques: tornade, pluie et froid nordique semblable au nôtre.

Le futur toit pourra supporter «toute la neige qui peut tomber dans des climats très rigoureux», assure le ministre Ménard.

La solution concurrente de SNC-Lavalin aurait coûté 36,5 millions \$ mais il aurait d'abord fallu remplacer le chemin de roulement pour une somme de 3 millions \$ et il aurait fallu déneiger la toile.

Autre avantage de la solution Birdair-RSW, le toit peut être réparé par sections, si besoin est.

De plus, le nouveau toit «en gros, respecte le concept architectural» du stade, soulignait le ministre Ménard. «L'apparence du stade sera à peu de chose près ce que M. Taillibert (l'ar-

chitecte Roger) avait conçu.»

A ceux qui doutent de la pertinence d'investir 37 millions \$ dans le toit du stade, dans la conjoncture économique et sociale actuelle, le ministre Ménard réplique: il faut absolument remplacer l'actuel toit du stade, dont la durée de vie utile est limitée à 1999. Si on laissait le stade sans toit, il se détériorerait, affectant ainsi les activités sportives, sociales et économiques qui y ont cours.

Quant aux Expos, qui aimeraient quitter le stade olympique, M. Ménard assure que leur présence «n'affecte pas beaucoup la rentabilité du stade», qui reçoit plusieurs salons, expositions et spectacles.

L'aventure du stade olympique aura coûté 1 166 000 000 \$ et ce n'est qu'en 2006 que les contribuables auront fini de le payer. Il reste présentement une dette de 435 millions \$. Le toit et la tour à eux seuls auront coûté 180 millions \$.

GÉO TRACKER
4X4
CONVERTIBLE

Prix Beaucaje
13 596\$

Prix rég.: 17 820\$
+ Transport
Préparation
incluse

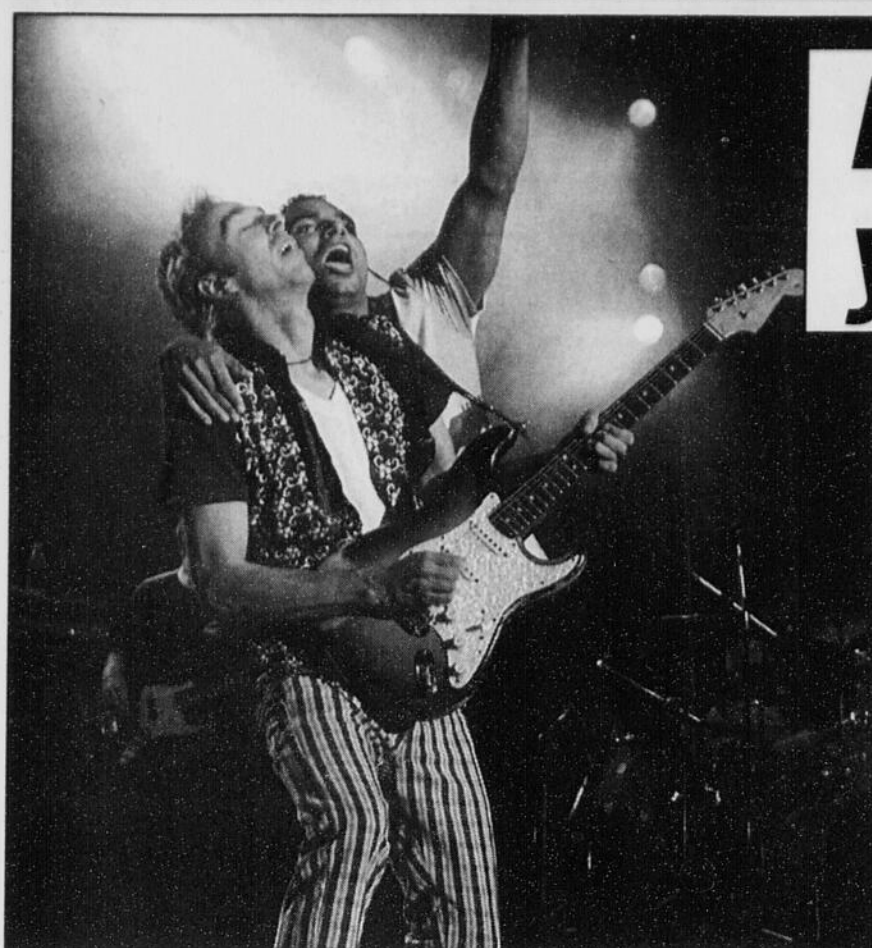


Beaucaje

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, boul. Bourque, ROCK FOREST, 823-4343

LA 16e ÉDITION DE LA FÊTE DU LAC DES NATIONS



Les Soul Attorneys y ont mis le paquet!

te. Les gens tapaient des mains, chantaient, bref, participaient. Sous le son des chansons de l'unique album du groupe, le public semblait ravi. Quelques interprétations également, que les membres du groupe appellent leurs influences, comme Stevie Wonder, Ray Charles et un peu de disco, ont embal-

lés les spectateurs. «Avant, on faisait ces interprétations parce que les gens ne connaissaient pas beaucoup nos chansons, et maintenant, on continue parce qu'ils aiment ça», souligne Jacques. «Ces vieilles chansons combinées aux nôtres permettent d'aller chercher un public

encore plus grand. Une femme m'a déjà dit que nous étions son groupe préféré, celui de sa fille pour la musique, et celui de sa mère pour les paroles!» s'écrie joyeusement Mathieu. Ce qui prouve que leur groupe touche un peu tout le monde, ce que le public de tous âges venait confirmer.

Les Soul Attorneys étaient venus à la Fête du lac pour faire le party. Une fête à laquelle ont pris part quelque 20 000 spectateurs venus aussi assister aux feux d'artifice.

Béatrice FARAND
Sherbrooke

C'est devant une foule d'environ 20 000 personnes que les feux d'artifice de la compagnie BEM ont donné le ton à la deuxième soirée de la fête du lac. Les Soul Attorneys ont poursuivi, malgré un léger retard d'une quinzaine de minutes.

M. Bernard Masson, de BEM, travaille dans le milieu des feux d'artifice depuis maintenant 30 ans. Sa prestation, intitulée *Impressions et lumières*, reposait beaucoup sur la «fignolation». «Avec la synchro, c'est ce qu'il y a de plus important dans un feu. Ici, les artificiers se forcent beaucoup car il s'agit d'une compétition. Tout le monde veut gagner et en même temps impressionner le public», déclare-t-il.

Aucun doute qu'il a tout fait pour mettre le paquet. Après un début fulgurant avec des croisées de comètes, les flèches et les explosions se sont succédées dans le ciel. A certains moments, le ciel semblait de sable, couleur que BEM a d'ailleurs beaucoup exploitée. Mis-à-part la finale, le clou du spectacle fut l'étoile lumineuse sur

le quai flottant dont diverses flèches, croisées de comètes et explosions partaient de tous sens, chapeauté par de magnifiques retombées de poussières et des reflets sur l'eau.

Le spectacle d'hier soir, d'une durée de 11 minutes 52 secondes, utilisait beaucoup plus le grand quai et les quais satellites. En fait, il s'agit d'un des critères des juges. Il faut utiliser au maximum le terrain à sa disposition. Les concurrents doivent donner un feu d'une durée minimale de 10 minutes. Les autres critères concernent l'aspect artistique. La luminosité et l'aspect musical autant que sonore — on entend par là autant la musique que le bruit des feux — comptent pour beaucoup. L'originalité, la réaction de la foule et l'appréciation personnelle des juges viennent compléter le tableau.

Un party!

Devant un public de tous âges, Éric Filto, Jacques Gagné et Mathieu Dandurand ont montré de quoi il en retourne d'avoir à faire aux Soul Attorneys. «On ne veut pas donner un show tranquille, on veut un party. Et puis un gros à part de ça!» déclare Jacques. L'ambiance était effectivement à la fête.

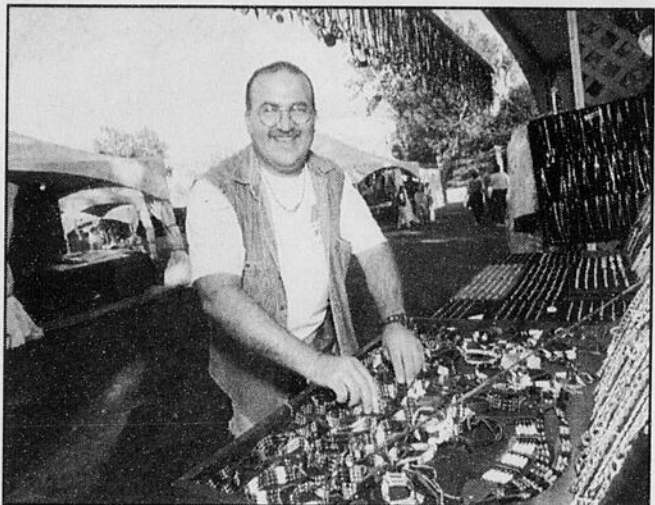
Une visite au village des artisans

Une expérience où créativité et diversité font bon ménage

Béatrice FARAND
Sherbrooke

«Il y a trois ans, quand je suis arrivé au Québec, je ne parlais pas un mot français. J'ai appris avec les clients et maintenant, je crois que je me débrouille», lance José Lema, un des quelque 50 artisans présents à la fête du lac des Nations.

Le village des artisans en compte plusieurs comme José. La plupart d'entre eux viennent d'un autre pays. Ils importent leur marchandise de là, que leur famille fait sur place,



Krimo vient à la fête du lac depuis maintenant 5 ans. Pourquoi revient-il chaque année? «Parce que nous sommes venus l'année d'avant!»

loto-québec

6/49 Tirage du 97-07-09

6/6	1	2 225 399,60 \$
5/6+	5	133 523,90 \$
5/6	201	2 657,20 \$
4/6	11 134	91,90 \$
3/6	224 870	10,00 \$

Numéro complémentaire: 30

Ventes totales: 14 887 776,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$

PANCO Tirage du 97-07-10

4	5	6	9	10
15	21	23	26	38
39	42	43	45	51
52	60	63	67	69

Quotidien Tirage du 97-07-10

3	4
---	---

Extra Tirage du 97-07-10

560	2418
-----	------

NUMÉRO: 295095
NUMÉRO: 048549

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Fête du lac des Nations, jour 3
Vendredi 11 juillet

- Journée des enfants Desjardins qui donne droit à deux dollars de rabais aux manèges sur présentation de la carte de guichet Desjardins.
- Dès midi, le site ouvre ses portes, laissant la place aux amateurs de manèges ou encore aux gens voulant se balader dans le quartier des artisans. Toute la journée, il y aura de l'animation pour les enfants. - À 19h00, place au baladi avec l'école de danse de baladi de l'Estrie sur la Scène des arts.
- À 21h00, présentation des *Feux d'artifice Haut-Richelieu*, mise en contexte et explication suivies tout de suite après, à 21h45, des feux d'artifice.
- Pour clôturer la soirée, retour en arrière dans les années disco avec le *Boogie Wonder Band*, sur la Scène Molson Dry, qui fera vibrer le public sous les grands classiques tels que *Staying alive* et *Dancing Queen*. C'est à 22h30.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

PIZZA + SALADE CÉSAR OU DU CHEF 4.99

Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE La Grande Place, Victoriaville

AUJOUR'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
24 PRÉC. 10	12 PRÉC. 20	26 PRÉC. 10	27 PRÉC. 20	28 PRÉC. 10

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	23/12	Québec	Sol	26/13
Gaspé	Ave	22/9	Fimoussi	Var	21/12
Iles-de-la-Mad.	Sol	19/15	St-Georges	Sol	26/13
La Grande	Sol	23/9	Sept-Îles	Plu	17/10
Lac-St-Jean	Sol	24/12	Trois-Fivières	Sol	26/12
Montréal	Sol	27/15	Val d'Or	Enu	25/12

CANADA

Charlottetown	Sol	21/13	Régina	Var	26/14	Boston	Sol	29/16	New York	Sol	29/18
Edmonton	Plu	19/12	St-John's	Nua	23/11	Bridgeport	Sol	27/16	Plattsburg	Sol	28/12
Fredericton	Var	24/11	Toronto	Sol	27/15	Burlington	Sol	28/12	Portland	Sol	28/12
Halifax	Sol	21/11	Victoria	Var	22/12	Concord	Sol	28/9	Providence	Sol	29/14
Ottawa	Sol	27/16	Winnipeg	Sol	31/20	Detroit	Sol	28/14	Washington	Sol	29/18

LE MONDE

Athènes	Sol	33/23	Mexico City	Sol	26/13	Atlantic City	Sol	24/17	Myrtle Beach	Sol	33/25
Beijing	Sol	34/23	Moscou	Sol	22/15	Cape Cod	Sol	29/16	Old Orchard	Sol	28/12
Berlin	Sol	23/13	Paris	Sol	27/16	Daytona Beach	Var	31/23	Orlando	Ora	34/23
Hong Kong	Ave	29/25	Port-au-Prince	Ave	31/24	Freeport	Ora	34/26	Plattsburg	Sol	28/12
Lisbonne	Sol	22/17	Rome	Sol	30/13	FT Lauderdale	Var	31/24	Tampa	Ora	33/24
Londres	Sol	23/15	Tokyo	Plu	31/24	Honolulu	Var	33/28	Virginia Beach	Var	27/21
						Key West	Ora	34/26	West Palm B	Ora	34/26
						Miami	Var	27/21	Wildwood	Sol	24/17

INDICE UV

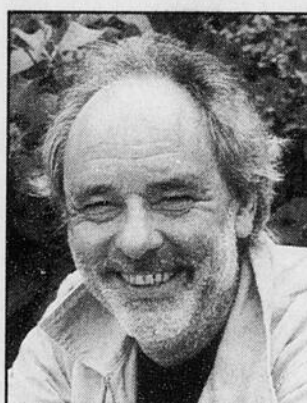
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

HUMIDEX
25

© Services Commerciaux MM 1997

À LIRE DEMAIN

ARTS ET SPECTACLES



MAXIME LE FORESTIER
Héritier de géants



MARTIN MATTE
Un voyeur auditif



Voyages
«Attention... ils crachent»



INDEX

Arts: C-5
Bandes dessinées: D-6
Chez nous: B-1
Décès: D-6
De tout pour tous: D-2
Économie: B-7
Éditorial: A-4
Horoscope: D-6
Petites annonces: D-3
Sports: C-1
Messier en liberté: D-2

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Rauter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 245,00\$, 1 mois 130,00\$

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,51 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 24 \$
Coût à l'abonné: 4,00 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
à droits réservés par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,40 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,62 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

Produire un rapport sur un service de police régionalisé ne sera pas une opération de tout repos pour Sherbrooke et la banlieue

Chaque côté pointe un doigt accusateur

Michel MORIN

Sherbrooke

C'est en pointant un doigt accusateur vers la Ville de Sherbrooke que les maires de la banlieue sherbrookaise expliquent l'inertie du comité de travail mis sur pied pour discuter de la création d'un service régional de police.

Denis Demers, conseiller municipal à Ascot et président de ce comité, explique que depuis le mois d'avril, aucune réunion de travail n'a été tenue parce que, dit-il, la Ville de Sherbrooke n'est toujours pas prête à soumettre ses documents.

«Ce comité a été mis sur pied au début de 1996 et quelques mois plus

tard, la Ville de Sherbrooke manifestait fermement son intention d'en faire partie. Nous avons tenu quelques réunions de travail sauf que depuis la fin de 1996, ça n'a pas évolué beaucoup, d'expliquer Denis Demers. Nous attendons Sherbrooke. Il y a la volonté d'une régionalisation d'une part mais le principe locataire-locateur est à bannir en ce qui nous concerne. Nous voulons (les municipalités) être partenaires dans une éventuelle structure régionale. Et ce que le ministre nous propose, je le reçois comme un défi.»

Cette allégation voulant que la Ville de Sherbrooke se fasse attendre, lorsque portée à son attention, est suffisante pour faire bondir le maire Jean Perrault.

«Wo, une minute là. Nous avons

préparé une proposition pour Fleurimont (police), nous avons pris la cour municipale de Bromptonville, nous devons renégocier la durée de l'entente avec Saint-Élie-d'Orford, nous avons préparé des offres pour notre service d'incendie et là, on va nous dire qu'on se traîne les pieds, de lancer le maire Perrault. C'est pas moi le président de ce comité. S'il (Denis Demers) en veut une réunion, il n'a qu'à la convoquer. On sera là pour expliquer notre position. Mais je commence à être tanné de me faire dire ça.»

On le voit, le simple fait d'asseoir les intervenants autour d'une même table apparaît comme un défi. Produire un rapport concernant un service de police régionalisé risque, par consé-

quent, de devenir aussi exigeant que l'est une discipline olympique.

Bouchées doubles

Invités à produire cette proposition de police régionale par le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault, les maires, directeurs généraux et directeurs de police de la MRC de Sherbrooke auront du pain sur la planche au cours des prochaines semaines.

Les administrations municipales doivent d'abord soumettre une contre-proposition au ministre Rémy Trudel en marge de la facture de 500 millions \$ qu'elles sont invitées à absorber tout autant que présenter des propositions de regroupement de services dans l'agglomération de Sherbrooke.

«Ça fait pas mal de choses à faire. Surtout que dans le climat actuel, d'expliquer le préfet Richard Gingras, faudrait pas Québec en ajoute. Parce qu'il y a des ministres qui vont se faire remettre les clés de plusieurs hôtels de ville.»

De son côté, le maire Francis Gagnon, de Fleurimont, accueille bien l'invitation à poursuivre les discussions d'une police régionale.

«Notre entente avec la Régie Ascot-Lennoxville n'est pas rejetée par le ministre de la Sécurité publique. Ce que nous allons faire, d'expliquer M. Gagnon, c'est mener des discussions en parallèle de notre entente avec la Régie Ascot-Lennoxville. Et moi, ça me convient parfaitement.»



Les chiens d'attaque en balade devront porter la muselière à Magog

Magog (GD)

Tout chien d'attaque devra désormais porter une muselière en plus d'être tenu en laisse solidement lorsqu'il sera en dehors de la propriété de son maître ou de son gardien.

Ainsi en a décidé le conseil de ville de Magog à la suite de recommandations formulées par la Société protectrice des animaux de l'Estrie.

Du fait que les incidents impliquant des chiens d'attaque ont été très rares à Magog au cours des dernières années et qu'ils ont été bénins, le conseil de ville n'a jugé à propos d'interdire la possession, la garde ou la promenade de ces bêtes à la condition, bien entendu, qu'elles ne dérangent pas le voisinage et ne mettent en danger la sécurité de personne.

Un vif débat se poursuit cependant à Sherbrooke autour d'un règlement visant à interdire sur le territoire sherbrookois les chiens de certaines races qui sont considérés plus dangereux que les autres. Le règlement municipal doit entrer en vigueur en août.

Le meilleur taux obtenu par la Ville en 30 ans

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke procède à l'émission d'obligations à long terme pour un montant de 34,5 millions \$, à un taux moyen de 6,037 pour cent et ce, pour une échéance moyenne de 5 ans et 9 mois.

Il s'agit là du meilleur taux obtenu par la Ville de Sherbrooke au cours des 30 dernières années, compte tenu du contexte économique actuel, a signalé le trésorier, François Poulette, en précisant qu'il s'agissait d'un emprunt pour le refinancement d'une somme de 15 554 000 \$.

Parmi les montants empruntés, une somme de 18,9 millions \$ correspond au financement de projets réalisés récemment dont des projets d'activités municipales et des projets d'Hydro-Sherbrooke.

Par ailleurs, a rapporté M. Poulette, Sherbrooke devient la première ville québécoise à procéder à une émission électronique de titres obligataires. Cette méthode consiste en l'utilisation d'un système informatisé pour l'inscription et le règlement des obligations et coupons, éliminant ainsi les certificats d'obligations et les coupons sous format papier.

De plus, cette méthode permet des économies substantielles. L'économie pour une telle émission est évaluée à entre 125 000 et 150 000 \$ pour la durée de l'émission.

Le Châteauguay n'est plus que ruines

La Ville de Sherbrooke a finalement obtenu la démolition de l'ancien restaurant Le Châteauguay, rue Galt Ouest, lourdement endommagé par un incendie en mars 1996, au grand soulagement du conseiller municipal Jean-François Rouleau et des citoyens du secteur. Les démolisseurs n'ont mis que 45 minutes pour raser l'immeuble.

La Tribune

BINGO

8/15

Soleil

5/32

4 000\$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

6e marathon carte complète
Utilisez la carte pourpre distribuée dans le télé-plus du 21 juin 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

Nous avons au moins un gagnant avec le no G-51

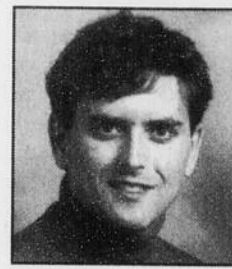
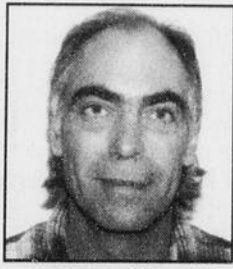
Prochain marathon ce samedi dans le TELEPLUS

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955

MÉDECINE DE FAMILLE

LA CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT

est ravie d'accueillir le Dr Bernard Dugré ainsi que le Dr Jean-François Dionne, médecins de famille.



Dr Bernard Dugré

Dr Jean-François Dionne

Avec rendez-vous et Clinique d'urgence sans rendez-vous.
563-0510
Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 10 h à 16 h

CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT
250, rue King Est, Sherbrooke, J1G 1A9
DRS
L. Cabana I. Kham J. Roy
Y.A. Lussier J. Vigeant P. Morin
B. Desruisseaux



À la conquête du bon goût

On vous attend sous le grand chapiteau beau temps, mauvais temps.

Venez faire provision de soleil et découvrir toute la richesse des produits de chez nous!

Les samedis découvertes
Plus de 20 producteurs
Recettes et dégustations
Différents thèmes à l'honneur tout au cours de la saison

gagner
Une table champêtre pour 10 personnes (une valeur de 500\$) en collaboration avec Aux Jardins Champêtres

Tous les samedis de 9 h à 18 h
Du 28 juin au 11 octobre 1997



2241, chemin du Parc, Orford (voisin de l'Auberge Estrimont),
Sortie 118 de l'Autoroute 10

LA TRAVERSÉE DU LAC MEMPHRÉMAGOG

s'en vient...

...LA SIDAC MAGOG

s'implique!

Procurez-vous un passeport pour LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU MEMPHRÉMAGOG POUR 5⁰⁰\$ seul.

Présentez-vous au Parc des Braves de Magog avec une preuve d'achat de 25⁰⁰\$ chez un marchand de la SIDAC, et vous pourrez obtenir un des 200 passeports disponibles.

Quand?

vendredi le 11 juillet de 18 h à 21 h (vente de passeports)
samedi le 12 juillet de 9 h à 15 h (vente de passeports)
vendredi le 18 juillet de 12 h à 20 h (animation continue au Parc des Braves) et de 17 h à 19 h il y aura le picnic avec les nageurs.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Inviter, inciter... et forcer



Michel MORIN

Évitons les détours. Voilà plusieurs mois que couvait la bisbille dans la MRC de Sherbrooke. Dans sa structure même, la MRC ne correspond absolument pas aux attentes d'aucune des parties. La grande ville, Sherbrooke, s'y sent déçue, sans véritable pouvoir. Les municipalités de banlieue, elles, n'ont d'autre choix que de faire front commun pour contenir la ville-reine, devenue ville-centre.

Cette bisbille ne fait plus que couvrir, elle se montre sous son grand jour. D'abord, en fonction des nouvelles règles du jeu qui pourraient s'appliquer sur l'échiquier du Sherbrooke métropolitain.

Comme si cela n'était pas déjà suffisamment porteur de différends entre les composantes, voici maintenant que l'organisation des services policiers arrive comme un accélérant sur le feu pourtant bien nourri.

Ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault demande aux intervenants de laisser de côté les susceptibilités, de s'asseoir autour d'une même table et d'ébaucher un service de police régional. En terme diplomatique, on dit que le ministre vient de dresser la table. Sauf que des indignations risquent de se produire avant même que l'entrée ne soit consommée.

Personne ne doute de la bonne foi des maires, des directeurs généraux et des chefs de police. Mais chacun verra la solution du bout de sa propre lunette. Rien de plus normal.

Quel tour de prestidigitation devra-t-on faire pour que, soudainement, tout ce beau monde parvienne à s'entendre? Déjà que la banlieue accuse Sherbrooke de se traîner les pieds et de tarder à produire des documents, condition première pour que la discussion entreprise en 1996 puisse enfin se poursuivre. Et Sherbrooke qui rétorque sur un ton tout aussi frondeur.

Déjà échaudées du fait qu'elles doivent trouver en économies l'équivalent de 9% de leurs budgets uniquement pour faire sourire le président du Conseil du trésor, les municipalités ne voudront pas cautionner un service policier régional si elles doivent payer plus que ce qu'elles déboursent actuellement pour protéger leur population.

Mais comment pourra-t-il en être autrement?

L'équation est pourtant simple. En offrant à un plus grand nombre de partenaires son service de police, la ville de Sherbrooke se trouvera ainsi à partager le montant de la facture. Les économies, si économies il y a, seront effectuées par Sherbrooke. Et s'il ne doit pas y en avoir, Sherbrooke conservera la même facture. Qu'elle assume déjà.

Ou Sherbrooke économise, ou elle conserve les mêmes coûts. Elle gagne donc sur les deux fronts. Ce qui est loin d'être évident pour les autres partenaires. Sans faire du cas par cas, la logique voudrait que les municipalités de banlieue paient davantage dans l'éventualité d'un service de police régional. Ce qu'elles n'accepteront pas de gaieté de cœur.

Déjà, la banlieue se prépare. Deauville, dont le territoire est quasi ceinturé par Rock Forest, demande à cette dernière de lui fournir un peu de sa protection policière, repoussant les voitures de la Sûreté du Québec encore plus loin. Dans un geste inattendu, Fleurimont a quitté Sherbrooke pour s'acquiescer avec Ascot et Lennoxville, via la Régie intermunicipale de police. Métro-Police pourrait même étendre son territoire de protection à la municipalité de Waterville, l'éternelle oubliée de la MRC de Sherbrooke.

À moins d'un assouplissement, les maires de la banlieue sherbrookoise ne signeront pas un document s'ils n'ont pas acquis la certitude que leurs municipalités deviennent réellement des partenaires à parts égales dans la gestion d'un éventuel corps de police régional.

L'exemple de Fleurimont devient pour eux la carte maîtresse à jouer.

Dans un premier temps, le ministre de la Sécurité publique a invité les intervenants à se parler. Il devra probablement insister davantage au cours des prochaines semaines.

Et qui sait, peut-être sera-t-il contraint l'automne venu de faire adopter un règlement dont personne, ou presque, ne voudra.

TRIBUNE LIBRE

Une réglementation faite sur du sable

Mme Sylvie Lapointe
conseillère municipale
Sherbrooke

Il est faux de dire que les conseillers ayant reporté la réglementation concernant le bannissement et l'euthanasie de certaines races de chiens n'ont pas de colonne vertébrale ou qu'ils sont influençables. Ils sont plus sensés que vous ne le croyez.

De toute façon, cette réglementation a été faite sur du sable. Avant d'établir une telle loi, il fallait avoir entre vos mains des données scientifiques, des statistiques officielles, des consultations auprès des personnes compétentes ainsi que des rapports de spécialistes en ce domaine, ce qui n'a pas été fait.

Alors, avalez votre pilule, le ridicule n'a jamais tué personne. Quand vous occupez un poste au sein du conseil municipal, vous êtes appelés à prendre des décisions importantes, ce que vous devez faire avec la tête; ce genre de loi



ne doit pas être votée avec l'adrénaline ou avec ses hormones.

Quand vous dites espérer qu'il n'y ait pas d'autres cas de morsure avant le 19 août, vous faites du chantage émotif et jouez sur la culpabilité des gens. Je vous trouve immature et je ne peux approuver ce que vous dites et encore moins ce que vous pensez!

Que voulez-vous au juste? Que le gens s'installent dans une bulle de verre, en haut d'une tour? Faites-le vous-mêmes, peut-être y trouverez-vous le sentiment de sécurité dont vous semblez souffrir.

Sachez bien ceci, Mme Lapointe, quand vous parlez de «prendre ses responsabilités», cela veut aussi dire «prendre le temps» pour ne pas poser des actes qui pourraient vous coûter cher, cela s'appelle «réfléchir» avant «d'agir» et il n'y a pas d'âge pour apprendre ces règles.

Hélène Beaulieu
Sherbrooke

Enseigner d'abord le français

Vous avez sans doute entendu parler d'une réforme possible de l'éducation. Je suis pour un renforcement de l'histoire, car c'est important qu'un peuple sache bien son histoire pour mieux comprendre le présent.

Je suis en faveur d'un renforcement du français, car c'est important pour les jeunes de bien écrire et bien connaître la langue maternelle. Mais ce qui accroche, c'est lorsqu'on veut renforcer l'anglais. Ceci aura pour effet de menacer le français.

L'anglais ne doit pas être sur le même piédestal que le français. C'est en français que cela doit se passer au Québec! En renforçant l'anglais, le gouvernement péquiste se tire une balle dans le pied et nuit à la francisation. René Lévesque disait, dans «Attendez que je me rappelle»: «Le Québec doit être aussi français que l'Ontario est anglais.» Il ne faut pas que l'anglais prenne le dessus sur le français.

C'est totalement ridicule de vouloir enseigner l'espagnol aux jeunes. Tant qu'à y être, on devrait enseigner l'espagnol et l'allemand. A quoi cela va servir à nos jeunes d'apprendre l'espagnol? «C'est inutile», me disent certains jeunes. L'anglais a son utilité, mais pas l'espagnol.

Si cela continue, on va rendre obligatoire l'espagnol, déjà qu'on doit contenter les Anglais en affichage! Cela va menacer encore plus le français avec l'ajout d'autres langues. Nous sommes le seul peuple en Amérique du Nord à parler le français, ne nous imposons pas d'autres langues qui pourraient menacer la langue française.

C'est mieux d'améliorer sa langue maternelle que de chercher à renforcer

l'anglais ou d'instaurer l'espagnol.

Samuel Lahaie
Sherbrooke

Essayez de régionaliser sinon j'appelle la police



La FTQ satisfaite de la loi 79

□ Un pas vers l'humanisation du régime

L'assemblée nationale vient enfin de modifier le processus d'appel des décisions de la CSST auquel étaient confrontées les victimes d'accident ou de maladie du travail. Le 6 juin dernier, le Parlement québécois adoptait à l'unanimité le projet de loi 79, instituant une nouvelle commission des lésions professionnelles.

Les discussions ont été longues, le débat passablement agité, et il subsiste encore quelques interrogations sur la portée de ce premier effort de déjudiciarisation du système. Alors que nous considérons avoir consolidé nos acquis syndicaux, d'autres ont trouvé l'occasion de tromper une indignation affectée, sans objet avec l'objectif largement partagé d'alléger un processus qui profitait beaucoup plus à certains médecins et à certains avocats qu'aux victimes elles-mêmes.

De façon responsable, nous nous sommes attachés, à la FTQ, à défendre les acquis du système, dont le paritarisme que nous avions, incidemment et originalement, été presque les seuls à poser comme charpente du régime québécois de santé et de sécurité du travail.

De façon pragmatique, nous avons poussé pour que soit simplifiée, en maintenant un droit de regard paritaire, la mécanique d'appel des décisions de la CSST; la disparition des Bureaux de révision paritaires élimine un palier de contestation nettement trop exigeant en temps et en énergies. Ainsi, la procédure et les avocasseries laissent le pas à l'action syndicale en prévention dans les milieux de travail: voilà le véritable défi. Nos militants et militantes ne demandaient pas mieux que d'agir à la source, en éliminant les dangers qui causent les accidents et



Clément Godbout

provoquent les maladies, pour le plus grand bien des hommes et des femmes dont la vie et la santé doivent nous tenir bien plus à cœur qu'une bien aléatoire victoire juridique.

De façon respectueuse de l'équité, face à la

batterie d'expertises à laquelle sont trop souvent et contradictoirement soumises les victimes du travail, la FTQ a tenu à ce que les travailleurs et travailleuses puissent, aux frais de la CSST, bénéficier d'un médecin-expert pour bonifier l'opinion du médecin qu'ils ont choisi en cas de contestation. Ainsi, avec les nouvelles dispositions de la loi 79, les dossiers soumis pour arbitrage au Bureau d'évaluation médicale seront mieux étoffés, pour le plus grand bien des travailleurs et travailleuses qui n'en avaient tout simplement pas les moyens financiers. Sans baisser la garde, nous croyons à l'expérience, que les propositions amenées par le ministre du Travail, Mathias Rioux, afin d'humaniser une démarche médicale trop souvent humiliante pour la victime, devraient atteindre les objectifs visés.

De façon et de conviction syndicales, nous répondons à tous ceux qui ont prétendu que le champ juridique couvrant les lésions professionnelles ne devrait pas relever des relations de travail et que le paritarisme n'avait pas de place: l'élitisme est fort mauvais conseiller.

Nous voulons humblement rappeler que derrière chaque accident, derrière chaque maladie professionnelle, il y a incontestablement un milieu de travail porteur d'agresseurs à la vie et à la santé de ceux et celles qui y besognent. Ne serait-ce qu'à ce titre, nous croyons fermement que les travailleurs et travailleuses ont leur mot à dire, toute leur place à prendre et qu'ils et elles ont toutes les compétences pour le faire. Sinon, comment légitimer l'existence même du mouvement syndical?

Nous avons entendu ad nauseam certains propos élitistes, carrément méprisants, soutenant que seuls des professionnels pourraient être habilités à trancher ou à décider de ces questions, écartant toute l'expertise développée par ceux et celles qui, quotidiennement, traquent le danger dans leur milieu de travail et soutiennent les victimes. Aussi bien affirmer, d'une même volée, que les citoyens ordinaires sont incompetents pour agir comme pairs à titre de jurés devant les cours criminelles.

N'en déplaît à ceux qui ont l'épithète facile, nous ne voyons rien qui puisse être qualifié de honteux dans l'appui à la loi 79. Nous pouvons même nous vanter d'avoir été des rares à ramener le débat au niveau des relations de travail, sans compromissions envers médecins, avocats ou autres professionnels jaloux de leur chasse gardée. C'est la marque de notre profonde adhésion aux principes d'un syndicalisme militant et vivant et c'est aussi l'histoire de la FTQ.

Clément Godbout, président
Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec

Supporter Pro-Def Estrie

Je suis né en France, dans la capitale Paris, en pleine guerre mondiale. A 18 mois, je devins orphelin de ma mère et je fus élevé par une tante habitant sur une ferme dans le Loiret, capitale Orléans, où j'ai pu vivre une enfance heureuse. En 1960, un an après avoir été reçu immigrant, je fus hospitalisé à l'hôpital Albert-Prévost; mes deux premiers médecins à l'époque, devinrent deux hommes publics importants: Le premier, le Dr Denis Lazure devint ministre de la santé (affaires sociales) du Gouvernement de René Lévesque et le deuxième, Camille Laurin, fut ministre du Développement Culturel et père de la charte de la langue française (loi 101).

Je n'ai jamais eu de diagnostic médical précis avant 1985 alors que j'étais hospitalisé au C.H. Hotel-Dieu, ou un certain Dr Carle m'accolait le pompeux diagnostic de schizophrénie indifférenciée. Alors, décidant de voir mon dossier médical et ne pouvant pas l'obtenir, j'écrivis une lettre au Dr Carle pour lui signifier que je ne voulais plus de lui comme médecin et psychiatre. Par la suite, j'allai voir le Dr Alain Bérubé et j'ai pu, par son entremise, avoir le résumé de mon dossier médical et ainsi connaître la définition de ma maladie (genre de schizophrénie que l'on ne peut nommer).

pendance aux drogues médicales qui empoisonnaient mon corps, mon cerveau et mon âme, je me suis joints, en 1990, à un nouvel organisme pour la défense des droits en santé mentale (Pro-Def Estrie), où je fus président pendant deux ans et aussi vice-président de l'AGIDD-SMQ. Depuis juin 1994 jusqu'à aujourd'hui, je fus membre d'un comité sur le droit au sevrage et consentement aux soins, pour aider cette frange de presque 25% de notre population Estrienne qui souffre de toutes ces maladies de l'âme et de la psyché.

En attendant, «Pro-Def Estrie», cet organisme (presque une deuxième famille pour moi) que j'ai contribué à créer, fête cette année son septième anniversaire et nous espérons que la communauté Estrienne que vous représentez à travers vos pages continuera à supporter cet organisme régional reconnu par la Régie des Services de Santé pour cet important travail de défense des droits, d'aide et d'accompagnement, de promotion et de vigilance ou finalement ces gens-là approuvoient l'être humain blessé dans son âme à être l'artisan de sa santé émotive, mentale, spirituelle et physique.

Jean-Jacques Le Roux,
Communicateur et
éducateur en santé

ADMINISTRATION		RÉDACTION			PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Actualité en bref



Yves Guertin

Fin tragique pour Yves Guertin

Sherbrooke (psj) - «Yves venait passer quelques jours de vacances dans la famille et il devait également en profiter pour visiter une de ses sœurs qui est mourante et qui désirait le voir.»

M. Dorila Lauzon, de Chartierville, a expliqué en ces termes la raison du voyage vers le Québec dans lequel a péri son beau-frère, M. Yves Guertin, à Geraldton, Ontario, dimanche dernier.

Dans le même accident de la circulation ont été blessés son épouse Suzy Lescault et les jumeaux Steve et Sébastien, âgés de 11 ans. Seul Sébastien a été hospitalisé pendant quelques jours. C'est ce qui a retardé les procédures de funérailles.

M. Lauzon a expliqué que son beau-frère, qui est contracteur et qui travaille dans la construction, vivait à Edmonton, Alberta, depuis environ sept ans.

«Il pensait avoir du travail pour une année ou deux encore en Alberta puis il avait l'intention de revenir s'établir au Québec, ici, à Chartierville, d'où il est originaire.»

Ses plans de retour au Québec étaient sérieux puisqu'il devait, durant son séjour au Québec, acheter la maison de M. Lauzon.

Stéphane Roy: état stable

Sherbrooke (BF) - Stéphane Roy, ce jeune Sherbrookois de 28 ans atteint de fibrose kystique, repose toujours aux soins intensifs du CUSE dans un état stable.

«Son état n'évolue ni d'un côté ni de l'autre. Il fait un peu de fièvre mais pour le reste, c'est du pareil au même depuis 3 ou 4 jours», explique Jean-Pierre Roy, le frère de Stéphane. Rappelons que ce dernier a mis sur pied la Fondation Stéphane Roy avec un ami, Yannick Gosselin, afin de couvrir les divers frais reliés à la greffe de poumons que devra subir Stéphane. Le jeune homme n'a plus d'entrée d'argent puisqu'il ne peut pas travailler, vu la gravité de son état.

«En une semaine, nous sommes parvenus à amasser près de 4000 \$ et nous sommes réellement satisfait. Seulement une activité officielle a eu lieu, le reste des fonds provenant de dons», déclare Jean-Pierre Roy. La population répond bien, nous la remercions.»

Rappelons qu'un lave-auto se tiendra au Lave-auto Magique de la rue King samedi. Il y a aussi possibilité d'un stop payant, la confirmation reste à venir. Mercredi le 16 juillet, il y aura un souper spaghetti au Stanley, l'ancien Ranch du spaghetti, et finalement, le 19 juillet au Fougasse, party bénéfique.



Marie-Paule Kirouac, nouvelle directrice générale de la Maison Aube-Lumière

«Un grand défi» pour Marie-Paule Kirouac

Sherbrooke (CP) - Profitant de ses 25 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation, la nouvelle directrice générale de la maison Aube-Lumière, Marie-Paule Kirouac, voit cette nomination «comme un grand défi.»

«À part l'éducation, mon premier choix était d'être auprès des malades, dit-elle. J'ai toujours eu beaucoup de tendresse pour eux. La nouvelle Maison (ouverture en septembre sur la rue Kennedy Nord à Sherbrooke) laisse une grande place aux malades. C'est ce que j'aime.»

«Comme directrice, je veux être celle qui consulte et rassure le personnel. Je désire commencer tranquillement mais sûrement.»

Madame Kirouac s'est d'abord impliquée comme bénévole auprès de la Maison, notamment en s'occupant de la vente annuelle des poinsettias en décembre 1996 et avait été nommée coordonnatrice de l'organisme en janvier dernier.

La manne pour deux entreprises

Les compagnies sherbrookoises RDCI et Surfbike se partagent une aide financière de 530 000 \$

Gilles FISETTE

Fleurimont

Pour accroître leur chance de «conquérir le monde et de faire connaître partout la signature sherbrookoise», comme l'a commenté la ministre Rita Dionne-Marsolais, deux entreprises sherbrookoises ont reçu, hier, une confirmation officielle du versement d'une aide financière de 530 000 \$, en vue de la réalisation de projets nécessitant des investissements totaux de 3,6 millions \$ et entraînant la création de 18 nouveaux emplois.

La part du lion va à la très jeune entreprise RDCI Inc., une entreprise qui se spécialisera dans la conception et la fabrication d'instruments de chirurgie dont la Laparète, un instrument qui permet la chirurgie par laparoscopie.

RDCI, une entreprise créée par une SPEQ (Société de placement en entreprises québécoises) de douze médecins dont le Dr Michel Bureau, va effectivement recevoir 500 000 \$ de la Société



André Gauthier

Innovatech du sud du Québec dont la participation se fera sous la forme de capital-actions.

Grâce à cette somme, RDCI pourra mener à bien un projet global de 3,5 millions \$ pour le développement et la



Dr Michel Bureau

commercialisation d'instruments de chirurgie. Le marché potentiel pour ce type d'instruments en Amérique du Nord est évalué à quelque 250 millions \$. RDCI qui s'installera dans des locaux de l'Institut de pharmacologie.

Par ailleurs, le président et directeur général de la société Innovatech, Jacques Simoneau, a profité de la présence de la ministre en Estrie pour effectuer un doublé. Ainsi, témoignant de la versatilité d'une société comme la sienne, il a annoncé un prêt à redevances de 30 000 \$ à une autre jeune entreprise de la région, Les Produits Surf-bike.

Cette fois-ci, il s'agit d'un projet de 101 000 \$ visant une étude de marché à laquelle collaborera le groupe CHAR-MES. Ces recherches et développement pourraient mener à un nouveau vélo nautique ou à une autre forme d'utilisation de ce véhicule récréatif mis au point en 1995. Aujourd'hui, Surfbike embauche 34 personnes et vend dans plus de 40 pays à travers le monde. Le présent projet doit mener à la création d'un emploi supplémentaire.

Innovatech du sud du Québec a ainsi engagé à ce jour un total de 7 613 500 \$ dans des projets devant entraîner quelque 48 991 890 \$ d'investissements et créant 180 emplois.

Gestionnaire privé ou public?

Un parc provincial doit d'abord rester accessible, croit Rita Dionne-Marsolais

Gilles DALLAIRE

Magog

Que le gestionnaire d'un parc provincial soit le gouvernement, une entreprise privée, une municipalité ou encore un regroupement de municipalités, cela a peu d'importance aux yeux de Mme Rita Dionne-Marsolais. «Ce qui est important, c'est que le patrimoine du parc soit conservé et mis en valeur et que les personnes qui désirent s'y rendre y aient accès facilement», a déclaré la ministre responsable du Tourisme hier, lors d'une visite en coup de vent à Magog où elle a rencontré Tourisme Cantons-de-l'Est, la Corporation touristique Magog-Orford et les organismes voués à la promotion du tourisme dans les autres secteurs des Cantons de l'Est.

Mme Dionne-Marsolais a ajouté que le gouvernement n'a pas encore décidé s'il conservera la gestion des parcs ou s'il la confiera à l'entreprise privée ou au milieu. Elle a aussi laissé entendre qu'une décision définitive pourrait être prise une fois que le plan de développement de l'industrie touristique québécoise présentement en gestation aura été tracé.

«Une chose est certaine, c'est que, si le gouvernement choisit de passer le relais, il établira des balises que ses mandataires devront respecter», a-t-elle affirmé.

Invitée à faire le point sur le cheminement du projet d'implantation d'un casino de villégiature dans la station touristique Magog-Orford que pilote la Chambre de commerce et d'industrie



Durant sa visite-éclair à Magog, la ministre responsable du Tourisme Rita-Dionne-Marsolais a pu s'entretenir quelques instants avec le directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est, Alain Larouche.

Magog-Orford, elle a déclaré qu'aucun progrès n'a été fait depuis le dépôt du rapport de la commission présidée par M. Roger Nicolet à la suite d'une consultation publique menée au printemps.

«Il n'y a pas non plus de projet d'implantation d'un nouveau casino dans l'air», a déclaré Mme Dionne-

Marsolais tout en faisant remarquer que les quatre casinos présentement ouverts au Québec fonctionnent très bien.

FAITS DIVERS

Un chien mord un autre chien

Sherbrooke (psj) - Une policière a remis une contravention à un propriétaire de chien, hier, au parc Camirand, non loin du centre-ville de Sherbrooke.

C'est que le chien «contrevenant» avait mordu un autre chien. Le règlement municipal prévoit une amende de 50 \$ et des frais de 25 \$ si un animal dont quelqu'un a la garde mord un autre animal domestique.

Le chien a dû être remis à un copain car le propriétaire était pour sa part recherché sur mandat par la Sûreté du Québec de Saint-Pamphile. Ça ressemble à une double morsure, une du chien, une du système!

Et de deux autres!

Sherbrooke - Les policiers municipaux de Sherbrooke ont enregistré deux nouvelles plaintes de vol de véhicule, hier, dans le quartier Nord et le quartier Ouest de la ville.

Rue Simard, a été volée dans une cour privée une fourgonnette verte, Chevrolet Blazer 1997, d'une valeur de 32 000 \$.

Rue Roy, est disparue durant la nuit, soit entre 22 h et 7 h 30, une fourgonnette Dodge Ram 1996, blanche, d'une valeur de 24 000 \$.

Terminée, la carrière routière

Sherbrooke - Les policiers de Rock Forest et les pompiers de Sherbrooke sont intervenus, hier matin, vers 10 h 45, rue Bertrand-Fabi et boulevard Bourque pour un véhicule en flammes.

Le feu a pris naissance sous le capot pour se communiquer au tableau de bord de la voiture Oldsmobile Firenza 1986.

Il n'y a eu aucun blessé.

BINGO

CATHÉDRALE ST-MICHEL

VENDREDI 19 H LOISIRS MARIE-REINE ET LOISIRS 12/15

DIMANCHE 13 H PAROISSE ST-JOSEPH

MARDI 19 H STE-JEANNE D'ARC

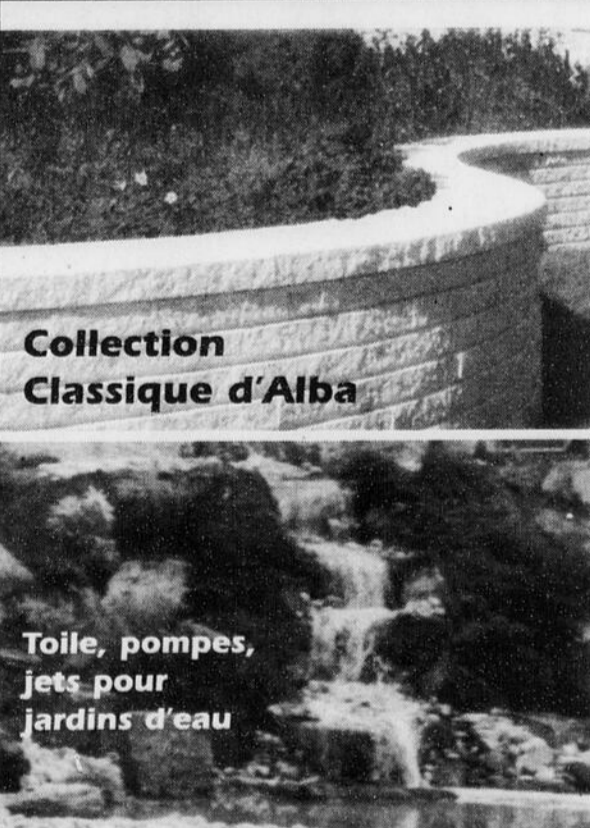
MERCREDI 19 H LA CHAUDRONNÉE

JEUDI 19 H VILLAGE CULTUREL

3 500 \$ EN PRIX

BIENVENUE À TOUS

Pour aménager votre terrain... trouvez tout sous un même toit.



Collection Classique d'Alba

Toile, pompes, jets pour jardins d'eau

Apportez-nous votre croquis et vos mesures pour une soumission gratuite en magasin et visitez notre salle de montre.

BRIQUE ET PAVÉ ST-ÉLIE INC.

565-7980

69, Chemin Godin, St-Élie D'Orford

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 7h00 à 17h30
Samedi : 8h00 à 12h00

Livraison en région à prix fixe : 50 \$

La vente se termine le 18 juillet. Nous sommes fermés du 19 au 28 juillet.



Bordure Universelle (grise) 3⁹⁹\$ du mètre (rég. : 5,53\$)

Dalle Patio + (grise) 1⁶⁹\$ (rég. : 1,95\$) (rouge et noir) 1⁸⁹\$ (rég. : 2,15\$)

Adressez-vous d'abord aux spécialistes qui connaissent le mieux vos besoins et votre budget.

Et bien plus encore !

- Pierre de silice.
- Roche à rocaillif
- Paillis décoratif
- pierre de calcite
- argile broyé
- galet de rivière
- Matériel de carrière en vrac :
 - 0-1/8"
 - 0-3/4" pour compaction
 - 3/4" net pour drainage

alba

PERMACON

Pierres ■ Briques ■ Produits d'aménagement paysager

«J'étais assis sur une chaise électrique»

□ Jean-Charles Auray a vécu l'angoisse de ceux qui se retrouvent sur une liste d'attente pour une opération importante

Michel RONDEAU

Sherbrooke

L'homme a attendu à peine quelques semaines avant d'être opéré pour le cœur, mais l'angoisse qu'il a vécue lui a permis de mesurer le drame de tous les malades qui sont mis sur des listes d'attente pendant des mois.

«Cette attente, je l'ai trouvée longue. J'avais l'impression que j'étais assis sur une chaise électrique et que quelqu'un pouvait mettre le courant à tout moment», indique Jean-Charles Auray, ex-cadre supérieur à la Ville de Sherbrooke maintenant à la retraite.

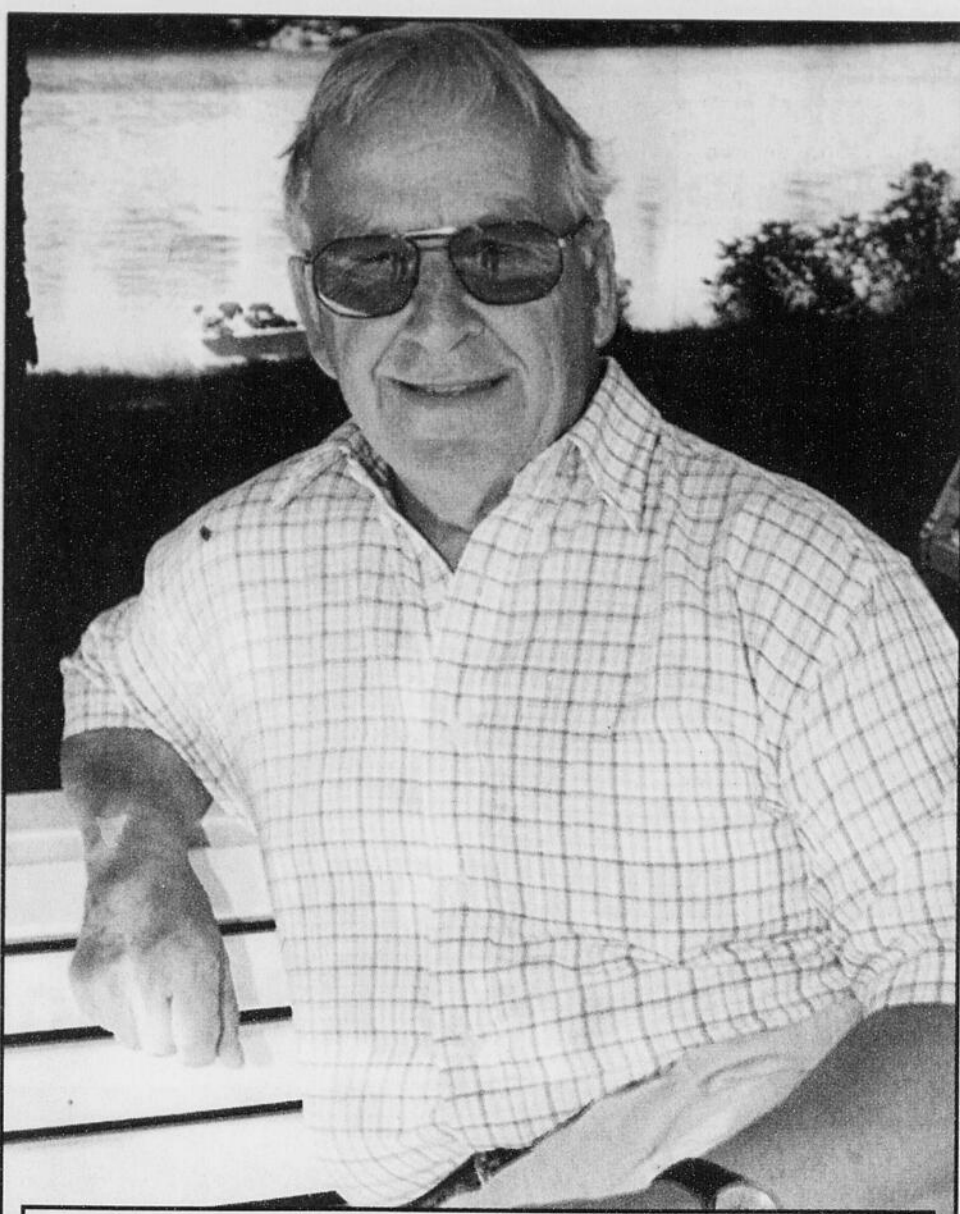
L'inquiétude, c'est ce que M. Auray a vécu et ce qu'il pouvait lire sur le visage des autres malades autour de lui. «Les gens ont peur qu'il leur arrive quelque chose dans l'attente. J'ai côtoyé des gens qui souffraient dans leur corps et dans leur âme, parce qu'on a décidé de faire un virage ambulatoire qui méritait peut-être d'être fait, mais le respect des malades, on semble l'avoir oublié. Les gens ont peur. C'est viscéral, c'est profond. Ils sentent que, dans le système, ils ne sont plus écoutés. Nous, les Québécois, on est patients, mais il me semble qu'on a atteint un seuil et que c'est assez. Il faut le dire aux décideurs.»

Où sont-ils?

Ces décideurs, Jean-Charles Auray ne sait pas qui ils sont vraiment. Les fonctionnaires? Les politiciens? «Pour reprendre une image de Martin Gray, on dirait qu'on a affaire à des animaux au visage d'hommes. Pourtant Lucien Bouchard a connu la souffrance. Peut-être l'a-t-il oubliée déjà. Aussi, ces gens-là peuvent aller se faire soigner à Washington ou à Boston, mais nous, n'avons pas les moyens de faire ça. Au fond tout est relié à l'objectif du déficit zéro. Ça fait en sorte d'enlever du système toute compassion pour l'être humain qui a besoin de soins.»

M. Auray affirme que, sur son lit d'hôpital, il s'est demandé si ces mêmes décideurs qui mènent le virage ambulatoire dans le réseau de la santé et des services sociaux manifesterait le même manque de respect pour la population au lendemain de la souveraineté du Québec. «Comment leur faire confiance? Et ils disent qu'ils pensent à nous autres! Ça te fais-tu chier?»

Le système est mal fait, poursuit-il. «Je l'ai utilisé 25 jours en tout. Après une hospitalisation de deux jours pour vérification, je suis retourné ensuite pour recevoir le diagnostic. Puis j'ai été hospitalisé le 4 juin et opéré le 20 juin, alors que j'ai subi un pontage. L'attente n'a pas été absolument longue, sauf que j'ai fait des crises d'an-



Jean-Charles Auray a craint le pire pendant les semaines d'attente qui ont précédé son opération au cœur. Aujourd'hui, il est soulagé et il se porte bien. Mais il ne peut rester silencieux en pensant aux heures horribles que le système impose à des patients en les mettant sur une liste d'attente.

gine assez importantes pour me retrouver aux soins intensifs.»

M. Auray fait remarquer que son médecin voulait bien l'opérer, mais qu'il ne disposait pas de salle d'opération pour procéder. À quelques reprises, on a fixé le jour de l'opération et à quelques reprises, on a reporté la date. «Pendant des semaines, l'es stressé comme une corde de violon. Curieusement, après l'opération, on m'a remis une feuille de recommandations parmi lesquelles on en trouve une qui dit d'éviter le stress, parce qu'il peut déclencher un événement coronarien!»

L'homme, pendant son attente à l'hôpital, a téléphoné à sa députée, Mme Marie Malavoy. «C'était le 13 juin, à 11h35. Je n'ai pas pu lui parler et elle ne m'a pas rappelé. Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis mon opération non plus. Si je l'avais appelée pour un dîner-bénéfice, j'aurais sans doute pu lui parler. Je suis certain aussi de recevoir un lettre d'elle en temps d'élection. Pourtant, elle est là pour me représenter. Elle aurait pu transporter mes préoccupations, faire part au gouvernement du vécu des malades.»

Sauf pour le stress et l'angoisse, le séjour de M. Auray à l'hôpital s'est néanmoins bien déroulé. «Les soins que j'ai obtenus, ça ne peut pas être mieux. Le dévouement des infirmières, des infirmiers et des médecins est remarquable. Le personnel est troublé, bouleversé, mais il fait preuve d'une conscience professionnelle exceptionnelle.»

Les proches également

L'épouse de M. Auray, Claudette, témoigne du fait que les proches aussi ont vécu des heures d'angoisse. «On voit le malade anxieux, on sait que ce n'est pas bon pour lui et on se demande s'il va se rendre à la table d'opération avant qu'il n'arrive quelque chose. Nos quatre enfants, les parents proches et les amis ont tous été très inquiets. C'est effrayant de vivre ça. Nous n'étions pas inquiets du résultat de l'opération, mais c'est l'attente qui est pénible.»

Jean-Charles Auray a vu la lettre du docteur Pierre Boux, de Waterville, publiée dans *La Tribune* mercredi, au sujet de M. Frank Linderborg, à qui on avait annoncé une période de huit mois d'attente avant une opération qui pourtant devait se faire rapidement en raison de la gravité de son cas. Selon M. Boux, le malade risquait la paralysie et la chaise roulante pour le reste de sa vie. Cependant, dans les heures suivant cette publication, le CUSE a rappelé le malade pour lui annoncer qu'il serait opéré dans un mois.

«Ça n'a pas de bon sens de faire vivre ça aux gens», commente M. Auray, un ancien chef de division de la Voie publique de la ville de Sherbrooke, à la retraite depuis maintenant deux ans et demi.

SEARS

Tous les meubles**, ens. matelas-sommier et tapis décoratifs sont

en solde

Soldes de meubles, ensembles matelas-sommier et tapis décoratifs en vigueur jusqu'au dimanche 20 juillet 1997, dans la limite des stocks.

Seulement samedi et dimanche

Déjouez la TPS*

12 et 13 juillet 1997 sur gros appareils ménagers à prix ordinaires***

***Sauf les appareils Kenmore Édition spéciale et les aspirateurs et machines à coudre

* Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant total de votre achat. Cette offre ne s'applique pas aux frais de paiements différés, d'installation, de livraison ou de contrats d'entretien. Elle ne s'applique pas non plus aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue.

Cette offre de déjouer la TPS est en vigueur le samedi 12 et le dimanche 13 juillet 1997.



De plus, avec la carte Sears, pas de paiement

avant un an

pour tous les meubles**, ensembles matelas-sommier, tapis décoratifs, gros appareils ménagers et électroniques

***Avec la carte Sears, pas de paiement avant juillet 1998, sur approbation de votre crédit. Tous les frais et taxes applicables doivent être payés au moment de l'achat. Cette offre de différer le paiement est en vigueur jusqu'au dimanche 20 juillet 1997. Elle ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Plus amples renseignements sur demande. **R/01. Ameublement: sauf les meubles de jardin et les meubles pour bébé.

SEARS

Attendez-vous à plus